

REGLEMENT TOURNOI DE DOUBLES – 24 OCTOBRE 2025

Article 1 : Désignation

Le club de Ruffec Tennis de Table organise un tournoi départemental de « DOUBLES » à la salle Louis Petit, Avenue du Professeur Girard 16700 RUFFEC, le vendredi 24 Octobre 2025 à 20H00. Pointage à 19H30.

Article 2 : Organisateurs

Le Juge arbitre principal de l'épreuve est Thierry CAMPOT (JA2). Il aura toute autorité en cas de litige.

Article 3 : Participants

Ce tournoi est ouvert à tous les pongistes charentais et licenciés titulaires d'une licence valable pour l'année 2025/2026, avec un certificat médical (de non contre-indication à la pratique sportive en compétition. Les féminines titulaires d'une licence peuvent également s'inscrire et mixer avec un homme ou une femme.

Article 4 : Frais d'engagement

Les frais d'inscriptions d'une équipe est de 10 euros, soit 5 euros par joueur. Le paiement des engagements se fera sur place au moment du pointage des équipes.

Article 5 : Engagements

La limite des inscriptions des équipes, est prévue le lundi 20 octobre 2025, inclus.

INSCRIPTIONS SUR LE SITE INTERNET DU RCTT
rcbtt16@gmail.com

INSCRIPTIONS PAR EMAIL thierrycpt1624@orange.fr ou **06 78 87 75 96 (JA2)**

INSCRIPTIONS PAR EMAIL wbreton45@gmail.com ou **06 81 58 41 21 (Président RCTT)**

Seules les 16 premières inscriptions seront prises en compte. Une liste complémentaire de 5 équipes sera prise afin de pallier aux éventuels forfaits. Aucune inscription ne sera prise sur place. Les inscriptions seront consultables sur le site du club.

Article 6 : Tableaux

Le tournoi comprend un tableau de 16 équipes au maximum.

Le pointage est prévu à 19H30. Le début de la compétition est prévu à 20H00

La remise des récompenses est programmée vers 00H30.

Article 7 : Répartition

Les 16 équipes sont classées de 1 à 16, en fonction du total de points des 2 joueurs. La limite de points de chaque équipe ne doit pas dépasser 2500 points. L'équipe ayant le plus de points partira logiquement en numéro 1.

Puis, les paires seront réparties dans un tableau de la manière suivante :

- Tableau 1 : équipes classées de 1 à 16

Article 8 : Déroulement

Au premier tour, le tableau comprendra 4 poules de 4 équipes, disputées sur huit tables. Les équipes terminant premières de leur poule, accéderont directement en 1/4 de Finale du tableau principal. Les équipes finissant à la 2^{ème} et 3^{ème} place, disputeront un match de barrage (8^{ème} de Finale) du tableau principal. Le 4^{ème} de poule sera reversé directement dans le tableau consolante. Les équipes perdantes des 8^{ème} de Finale basculeront dans le tableau consolante. Les vainqueurs des 8^{ème} de Finale, disputeront le tableau principal.

A l'issue des poules, toutes les équipes joueront un classement général dans le tableau principal et consolante.

Les parties se dérouleront au meilleur des 3 manches en poule puis au meilleur des 5 manches dans les tableaux à élimination. Le club fournira les balles en plastique.

Article 9 : Récompenses

Les trois premières équipes du tableau principal et consolante seront récompensées. (12 lots)

Dotation globale du tournoi : Environ 200 euros en lots (partenaires)

Article 10 : Responsabilités

Le club de Ruffec Tennis de Table décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Evitez de laisser vos affaires dans les vestiaires.

Article 11 : Acceptation du règlement

La participation au tournoi implique de fait l'acceptation du présent règlement.